

DATE :

CACHET

NOM DU PATIENT :

Information pour infection virale

LES ANTIBIOTIQUES
bien se soigner, c'est d'abord
bien les utiliser

Aujourd'hui, vous présentez une infection qui ne nécessite pas d'antibiotique.

	MALADIES DUES À UN VIRUS	DURÉE HABITUELLE DES SYMPTÔMES	MESURES POUR SE PROTÉGER DES INFECTIONS VIRALES
☐	 RHINOPHARYNGITE (RHUME) <i>Toujours virale</i>	<ul style="list-style-type: none">• Fièvre : 2-3 jours• Nez bouché et/ou qui coule (sécrétions blanches, jaunes ou vertes) : 7-12 jours• Mal à la gorge : 5 jours• Toux : 1-3 semaines	   
☐	 ANGINE VIRALE <i>Test rapide de recherche de streptocoque négatif</i>	<ul style="list-style-type: none">• Fièvre : 2-3 jours• Mal à la gorge : 7 jours	
Les infections suivantes nécessitent (le plus souvent) un avis médical			
☐	 GRIPPE <i>Toujours virale</i>	<ul style="list-style-type: none">• Fièvre, courbatures : 2-4 jours• Toux : 2-3 semaines• Fatigue : plusieurs semaines	
☐	 COVID-19 <i>Toujours virale</i>	<ul style="list-style-type: none">• Signes peu spécifiques et variables : rhume, mal à la gorge, toux... : 7-10 jours	
☐	 BRONCHITE AIGUË <i>Toujours virale</i>	<ul style="list-style-type: none">• Fièvre : 2-3 jours• Toux : 2-3 semaines	
☐	 OTITE AIGUË <i>Le plus souvent virale</i>	Fièvre, douleur : 3-4 jours	
 Si la fièvre persiste, si les symptômes s'aggravent ou si d'autres symptômes apparaissent (notamment difficultés ou gêne pour respirer), vous devez (re)consulter votre médecin			

**Les antibiotiques sont uniquement actifs sur les bactéries, pas sur les virus.
En cas d'infection virale, avec ou sans antibiotique, vous ne guérez pas plus vite !**

Pour soulager vos symptômes :

- Buvez de l'eau régulièrement, même si vous ne ressentez pas la soif.
- Suivez la prescription de votre médecin ou demandez conseil à votre pharmacien.
- Ne prenez pas d'anti-inflammatoires sans avis médical.

Conseils du médecin et/ou du pharmacien :

En savoir plus sur les antibiotiques :

En prenant un antibiotique uniquement lorsque c'est indispensable, vous contribuez à prévenir l'apparition de bactéries résistantes aux antibiotiques. Ce document est adapté à votre situation. Ne le donnez pas à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques. Plus d'informations : <https://www.sante.fr/antibiomalini>.



Réseau piloté par
RéPIA
PRIMO
Santé publique
France

Promotion de ce document par la mission nationale Primo

Fiche élaborée par un groupe de travail interrégional associant des professionnels de santé et des représentants des usagers et d'associations

Source visuels : Affiche « Information coronavirus : protégeons-nous les uns les autres » campagne Covid-19
Santé publique France, mai 2023